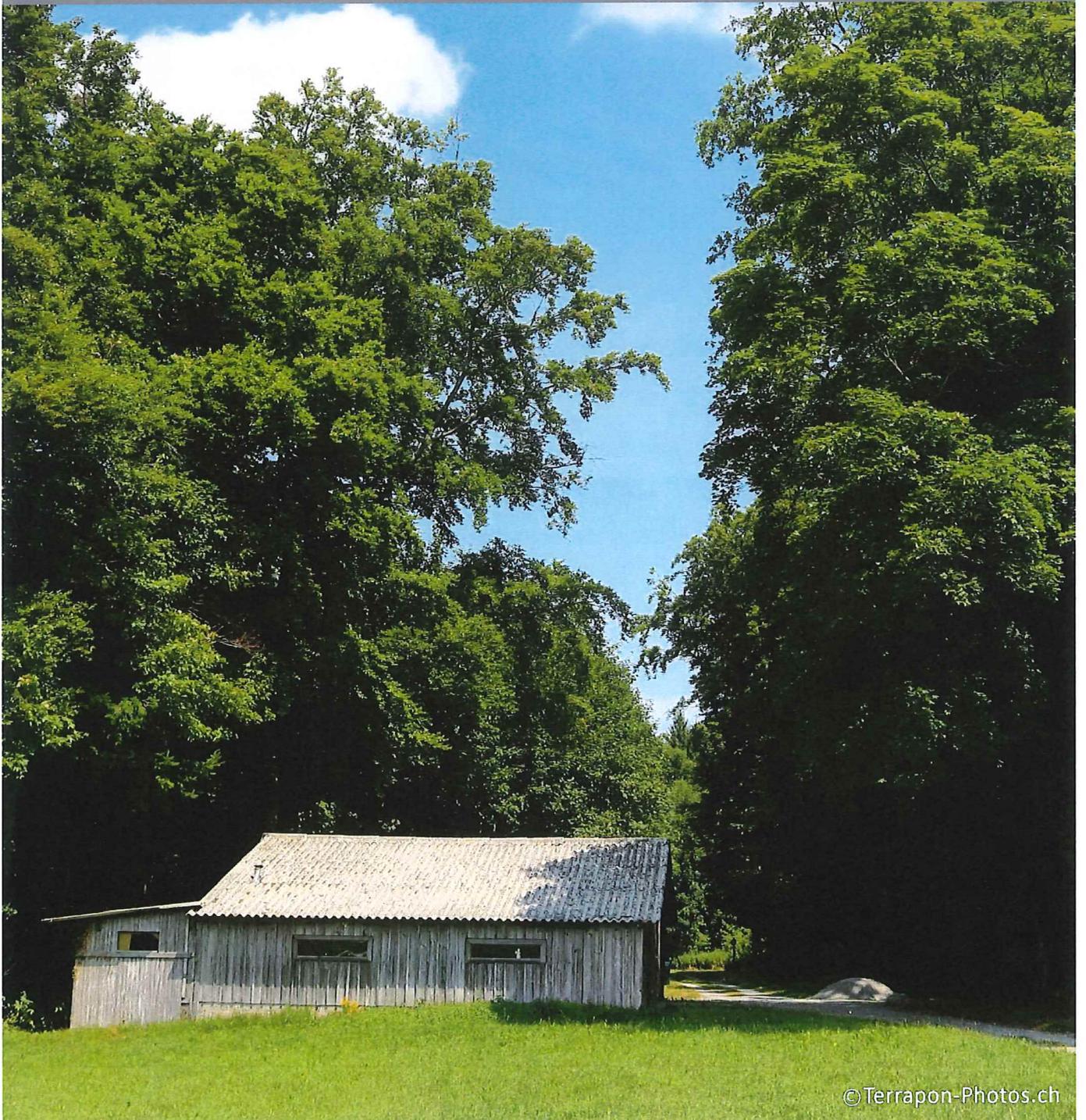




www.labrillaz.ch



INFORMATION COMMUNALE



©Terrapon-Photos.ch

Mot de la syndique

Un chemin ?

Le mot est, si j'ose dire, singulièrement pluriel. Pour les uns, tous les chemins mènent à Rome, pour les autres, il ne faut pas y aller par quatre chemins... et en ce qui concerne nos enfants, leur chemin passe désormais par le retour à l'école, celui de l'enseignement, et donc, celui d'une étape de vie supplémentaire. Certains d'entre eux s'en réjouissent, d'autres se désolent de sortir du monde merveilleux des vacances. Quoi qu'il en soit, changer de classe, de professeurs ou d'orientation, tel est le chemin parfois escarpé de la rentrée qui rime avec efforts et examens.

Le chemin vers l'âge adulte passe par cet apprentissage qui aiguise la curiosité intellectuelle, forme les opinions personnelles et prépare l'avenir professionnel, et cela, avec les petits bonheurs ou les grands stress qui préfigurent la vie active. En quelque sorte, l'écolier fait déjà « son chemin ».

J'y pense souvent, en prenant du recul, lorsque je me promène ici et là dans notre magnifique région : la ballade en forêt, le calme serein de la nature, le chant harmonieux des oiseaux, rien de tel pour me ressourcer que, justement, les chemins qui traversent les beautés de la nature et la variété des saisons : une vraie leçon de vie.

A ce propos, je me permets de citer un extrait d'un poème de Simone Bonnaure :

« C'est un petit chemin, noyé dans la verdure,
Quand vient le mois de mai, c'est fou ce qu'il sent bon !
On y oublie le monde, et ses fureurs, et ses blessures,
On n'y entend plus rien que le chant des oiseaux
Cachés dans les buissons... Tout au bout du chemin,
Là-bas, dans la forêt, comme dans un tableau
Le vert sombre des pins se mélange en douceur
Au vert tendre des chênes. Dans ce monde en folie
Plein de peurs et de haine, c'est un havre de paix
Que ce petit chemin... »

Alors, à vous les écoliers, je vous dis « bonne rentrée et poursuivez votre chemin ! » A vous chère citoyenne, cher citoyen, au plaisir de vous rencontrer lorsque nos chemins se croiseront.

Beatrix Guillet, syndique



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqués en assemblée communale

**le lundi 25 septembre 2017 à 20 h 00
à la salle polyvalente à Lentigny**

Ordre du jour

- 1. Promotion des nouveaux citoyens**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2017**
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
- 3. Programme de législature : information**
- 4. Planification financière : information**
- 5. Budget des investissements 2017 – modification**
 - 5.1. Assainissement de la butte et du stand de tir de Lentigny : dépassement de crédit
 - 5.1.1. Rapport de la commission financière
 - 5.1.2. Vote du crédit y relatif
 - 5.2. Porte d'entrée Onnens : dépassement de crédit
 - 5.2.1. Rapport de la commission financière
 - 5.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 5.3. Administration communale : transformation des bureaux
 - 5.3.1. Rapport de la commission financière
 - 5.3.2. Vote du crédit y relatif
 - 5.4. Route du Chêne – Centre du village de Lovens : crédit d'étude
 - 5.4.1. Rapport de la commission financière
 - 5.4.2. Vote du crédit y relatif
- 6. Divers**

Le Conseil communal

**BUDGET DES
INVESTISSEMENTS 2017
MODIFICATIONS**

Budget des investissements 2017 : Modifications

Compte	Désignation	Budget 2017		Comptes 2016		Budget 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	ADMINISTRATION	334'000.00					
02.	ADMINISTRATION GENERALE	334'000.00					
02.500.0	Achats de terrains zone intérêt public	284'000.00					
02.506.0	Achat machines, mobilier, informatique	50'000.00					
1.	ORDRE PUBLIC			196'998.70	227'689.35	210'000.00	145'920.00
14.	POLICE DU FEU			196'648.70	5'223.00	210'000.00	8'500.00
14.501.0	Taxe d'entrée ACC			175'626.00		176'000.00	
14.509.0	Achats de marchandises			21'022.70		34'000.00	
14.661.0	Subventions ECAB				5'223.00		8'500.00
15.	MILITAIRE			350.00	222'466.35		137'420.00
15.500.0	Assain. butte stand tir			350.00			
15.622.0	Participations reçues de tiers				34'603.35		22'708.00
15.660.0	Subventions fédérales				113'937.00		68'827.20
15.661.0	Subventions cantonales				73'926.00		45'884.80
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS			3'797.30		14'000.00	
33.	PARC PUBLIC			3'797.30		14'000.00	
33.509.0	Places de jeux			3'797.30		14'000.00	
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1'047'000.00		321'338.00	15'000.00	1'311'969.00	15'000.00
62.	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL	1'047'000.00		321'338.00	15'000.00	1'311'969.00	15'000.00
62.500.2	Régularisation des emprises		15'000.00	27'395.55		77'365.50	
62.501.0	Aménagement de routes et trottoirs			7'137.80		9'263.50	
62.501.00	Concept global de mobilité		70'000.00				
62.501.10	Eclairage public					107'000.00	

Budget des investissements 2017 : Modifications

62.501.8	ON Crédit étude + réfection route de Lovens	700'000.00		20'155.35		7'10'340.00	
62.501.90	LO route du Chêne - La Buchille (centre village LO)	112'000.00					
62.501.93	ON Porte d'entrée			11'889.85			
62.501.94	LE Piste cyclable Lentigny - Chénens	150'000.00		38'758.30		192'000.00	
62.506.0	Achat véhicules et machines			216'001.15		216'000.00	
62.606.0	Ventes de biens				15'000.00		15'000.00
7.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	3'192'000.00		769'112.80	308'960.70	2'762'321.80	
70.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	152'000.00		70'819.15	114'604.65	282'000.00	
700.	APPROVISIONNEMENT EN EAU	152'000.00		70'819.15	114'604.65	282'000.00	
700.501.02	Adduction d'eau En Salley			70'819.15		130'000.00	
700.501.04	Adduction d'eau Route de Lovens	152'000.00				152'000.00	
700.610.0	Taxes de raccordement Lentigny				74'455.65		
700.610.1	Taxes de raccordement Onnens				37'083.00		
700.610.2	Taxes de raccordement Lovens				3'066.00		
71.	PROTECTION DES EAUX	2'550'000.00		673'577.60	194'356.05	2'432'321.80	
710.	COLLECTEURS ET STEP LENTIGNY	1'546'000.00		673'517.60	143'480.85	2'035'425.60	
710.501.00	Taxe d'entrée AESC	576'000.00				576'000.00	
710.501.01	Construction collecteurs, canalisations liaison AESC	970'000.00		634'352.20		1'150'000.00	
710.501.9	Evacuation des eaux quartier Grande Fin			38'255.40		120'000.00	
710.501.92	Déversoir d'orage + bassin rétention Le Sécheron LE			910.00		189'425.60	
710.610.0	Taxes de raccordement Lentigny				143'480.85		
711.	COLLECTEURS ET STEP ONNENS-LOVENS	1'004'000.00		60.00	50'875.20	396'896.20	
711.501.01	Porte entrée Onnens construction collecteur			60.00			
711.501.02	Collecteur route de Lovens	364'000.00				364'000.00	
711.501.10	Canalisations Lovens	315'000.00					

Budget des investissements 2017 : Modifications

711.501.5	Epurat. Fin d'Avau-centre vill séparatif 02		325'000.00						
711.501.7	Construction bassin rétention LO							32'896.20	
711.610.0	Taxes de raccordement Onnens						50'875.20		
720.	ORDURES MENAGERES		340'000.00		24'716.05			48'000.00	
720.501.0	Achat de conteneurs				24'716.05			48'000.00	
720.501.3	Aménagement déchetterie		340'000.00						
740.	CIMETIERE		150'000.00						
740.501.0	Réfection du mur du cimetière et aménagements		150'000.00						
9.	FINANCES ET IMPOTS		160'000.00		-1'291'246.80		-551'650.05	72'430.95	
94.	GERANCE FORTUNE ET PATR. ADMIN. & FINANC.		160'000.00		19'682.25			72'430.95	
942.	BATIMENTS ECOLES				19'682.25			72'430.95	
942.503.7	Ecole Caméléon : aménagements extérieurs 2014				19'682.25			72'430.95	
944.	IMMEUBLES EN COPROPRIETES		160'000.00						
944.503.0	Bâtiment Ecole Onnens		110'000.00						
944.503.1	Bâtiment Ecole Onnens copropriété		50'000.00						
TOTAUX			4'733'000.00		1'310'929.05		551'650.05	4'370'721.75	160'920.00
RESULTAT				4'733'000.00			759'279.00		4'209'801.75

**DECISIONS
SOUMISES
A L'ASSEMBLEE**

5.1 Assainissement de la butte et du stand de tir de Lentigny demande de crédit complémentaire

L'Assemblée communale du 22 mai 2013 acceptait un crédit d'investissement de CHF 182'836.00 pour l'assainissement de la butte et du stand de tir de Lentigny. Après déduction des subventions fédérales et cantonales pour un montant de CHF 114'712.00 et la participation de la commune de Corserey pour un montant de CHF 22'708.00, le solde à charge de la commune de La Brillaz a été devisé à CHF 45'416.00.

Les travaux ont été effectués et un imprévu important est venu contrarier la bonne marche de ce chantier.

En effet, la société RWB Fribourg SA qui assurait le suivi du chantier avait annoncé, lors de la séance de chantier du 19 septembre 2014, qu'un important dépassement financier allait avoir lieu. A cette date, RWB Fribourg SA avait constaté que l'ensemble des terres avait dû être mélangées car on retrouvait des traces de plomb de manière étalée sur l'ensemble de la butte. Il n'était pas possible à cette date de connaître l'étendue des terres contaminées.

Toutes les terres évacuées présentaient une forte contamination. Il aurait été impossible de les laisser sur le site. Les valeurs étaient bien au-delà des 1000ppm qui auraient pu amener la commune à les laisser sur place. Toutes ces terres devaient être évacuées. Lors de la présentation du devis il était impossible de connaître cet état de fait.

Après enquête on sait, aujourd'hui, que cette butte a été déplacée d'un premier site, lors de la construction de l'ancien stand démolé. D'après les renseignements fournis par un ancien du village lors des travaux d'assainissement, ce remodelage serait survenu suite à la modification de l'axe de tir (période inconnue). Nous pouvons donc considérer que cette butte pare-balles a été utilisée pour deux stands de tir, ce qui expliquerait le fait que le volume de matériaux fortement pollués correspond environ au double de celui généralement retrouvé au niveau des buttes pare-balles composées de 6 cibles.

A ce jour, le décompte final de ce projet s'élève à CHF 291'673.00 moins les subventions fédérales et cantonales reçues de CHF 187'863.00 et la participation de la commune de Corserey de CHF 34'603.35 soit à charge de la commune de La Brillaz **CHF 69'206.65** soit un dépassement de crédit de **CHF 23'790.65**.

Le financement est prévu par la trésorerie de la commune et sera amorti par prélèvement sur la réserve d'investissement.

Le conseil communal vous invite à accepter ce complément d'investissement de CHF 23'790.65 pour l'assainissement de la butte et du stand de tir de Lentigny.

5.2 Aménagement de la porte d'entrée Onnens

L'Assemblée communale du 7 septembre 2011 acceptait un crédit d'investissement de CHF 622'000.00 pour l'aménagement de la porte d'entrée à Onnens.

Le projet comprenait la réfection de la route du Souvy, de la route des Moilles, l'aménagement d'un mini-giratoire en vue de modérer la vitesse de circulation, la construction d'un collecteur pour les eaux usées prévu dans le PGEE et le remplacement d'une conduite d'alimentation en eau potable.

Comme déjà annoncé, le projet n'a pas pu être réalisé selon les prévisions. Le projet a subi plusieurs remaniements liés aux exigences de la part des services cantonaux. La réalisation du projet a débuté en 2014.

Aujourd'hui, le projet est terminé et toutes les factures sont rentrées. Le projet boucle avec un dépassement de CHF 175'473.70. Ce dépassement de 28,21 % a été annoncé à plusieurs reprises à la population. Il s'agit maintenant de le régulariser. Le conseil communal peut donner les explications suivantes :

- Le devis servant de base à l'investissement a été établi sur la base de coûts standards et sur la base d'une étude préliminaire sans étude de projet
- Le devis initial prévoyait le remplacement du coffre de la route à raison de 30%. Or, lors des travaux, il a été constaté que le coffre de la route devait être intégralement remplacé ou stabilisé.
- Le passage de la conduite d'eau en DN 125 au lieu de DN 100
- Le remplacement des bordures granit standards RB15, secteur trottoir Corjolens par des RB20. Les bordures RB 15 posées dernièrement à travers Bulle connaissent un problème.
- La pose du tapis et marquage en deux opérations du secteur giratoire – les Moilles différée
- Les emprises liées à la modification du projet par l'exigence des services cantonaux

Il faut rappeler le contexte de 2011, lorsque le conseil communal a demandé ce crédit d'investissement. Il était parti du principe qu'il n'est pas nécessaire de passer un crédit d'étude. Le devis se basait donc sur une étude préliminaire. Au vue des problèmes rencontrés avec cette manière de faire, le conseil communal a dès lors pris des mesures et tous les projets routiers sont maintenant devisés moyennant un crédit d'étude.

Détails des coûts :

Partie routes : CHF 610'363.50 soit un dépassement de CHF 143'363.50.

Partie eau potable : CHF 71'775.65 – CHF 15'811.45 (subvention ECAB) soit un dépassement de budget de CHF 23'964.20.

Partie épuration : CHF 131'146.00 soit un dépassement de budget de CHF 8'146.00.

Le financement est prévu par la trésorerie de la commune et sera amorti par prélèvement sur les réserves.

Le conseil communal vous invite à accepter ce complément d'investissement de CHF 174'473.70 pour le projet « Porte d'entrée Onnens ».

5.3 Investissement – Aménagement des bureaux administratifs

Présentation :

L'aménagement des bureaux administratifs a pour buts d'améliorer les conditions de travail pour le conseil communal et de regrouper les employés administratifs au même étage.

Les conditions d'accueil des citoyens sont bonnes et le contrôle des habitants restera au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, le conseil communal disposera d'une salle dédiée aux séances du conseil et deux places de travail adaptées.

Au premier étage, nous allons réunir les employés administratifs en créant un espace ouvert, avec trois places de travail. De plus, une salle de réunion pour accueillir les séances internes ou externes, avec confort et discrétion, sera créée.

Coût :

Le coût de ces travaux est divisé comme suit :

• Mobilier	CHF 19'684.20
• Informatique	CHF 16'060.00
• Electricité	CHF 6'000.00
• Divers travaux	CHF 6'629.00
• Divers	<u>CHF 1'626.80</u>
TOTAL	CHF 50'000.00

Financement :

Le financement est prévu par la trésorerie communale et il sera amorti par un prélèvement sur la réserve.

Conclusion :

Le conseil communal propose à l'Assemblée communale d'accepter l'investissement de CHF 50'000 pour la réalisation de l'aménagement des bureaux administratifs.

5.4 Crédit d'étude pour la réfection de la route du Chêne et la route de La Buchille (centre village) à Lovens, y compris les infrastructures souterraines

Il suffit de traverser le village de Lovens pour constater au premier coup d'œil que les aménagements piétons brillent par leur absence et que l'état du réseau routier laisse pour le moins à désirer.

Les divers projets immobiliers qui verront le jour dans un avenir proche ne manqueront pas d'apporter une augmentation du trafic automobile. Il devient donc impératif de se soucier de cette partie de la commune pour lui offrir une infrastructure routière alliant confort et sécurité pour l'ensemble des usagers.

Si le projet prévoit toute une partie visible, il n'en n'oublie pas moins la mise en conformité du réseau d'évacuation des eaux selon le PGEE et le remplacement des conduites d'eau potable.

Ce projet de grande envergure nécessite une étude détaillée de la situation et des coûts. Devisée à CHF 112'000.- TTC, elle englobera tous les travaux jusqu'à la préparation du dossier de mise à l'enquête.

Le financement de cette étude est prévu par la trésorerie de la commune et sera amorti par prélèvement sur la réserve des routes. Dès lors, il ne s'ensuit aucun frais financier grevant le budget de fonctionnement.

Persuadé que la rénovation de ce tronçon routier est une nécessité, le conseil communal vous invite à approuver ce crédit d'étude.

INFORMATIONS COMMUNALES

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

<p>Syndique, Présidence du conseil communal et des assemblées communales / Relations publiques / Communication (information communale, site internet) / Affaires sociales / Santé publique / Justice / SIPLP / AES / Cercle scolaire / Cycle d'orientation / Conservatoire</p>	<p>Beatrix Guillet 079 287 67 86 <i>b.guillet@labrillaz.ch</i></p>
<p>Vice-syndic, Administration / Gestion du personnel communal / Informatique / Finances / Bibliothèque régionale d'Avry / Ordre public / Police / Militaire / Protection civile / ORCOC</p>	<p>Claude Mettraux 079 456 28 38 <i>c.mettraux@labrillaz.ch</i></p>
<p>Evacuation des eaux / STEP / AESC / Agriculture / Forêts / Parchets communaux</p>	<p>Thomas Chappuis 079 648 99 47 <i>t.chappuis@labrillaz.ch</i></p>
<p>Petite enfance / Ecole maternelle / Cultes / Culture / Cimetières</p>	<p>Vanessa Joye-Safavi 079 787 34 33 <i>v.joye-safavi@labrillaz.ch</i></p>
<p>Aménagement / Constructions</p>	<p>Roland Kalberer 076 537 45 54 <i>r.kalberer@labrillaz.ch</i></p>
<p>Police du feu / Bâtiments communaux / Adduction d'eau / AESO</p>	<p>Michel Rey 079 574 69 37 <i>m.rey@labrillaz.ch</i></p>
<p>Routes / Nouvelle mensuration / Parcs publics / Gestion des déchets / Protection de la nature / Correction des eaux et endiguements</p>	<p>Daniel Terrapon 079 928 62 17 <i>d.terrapon@labrillaz.ch</i></p>

RAPPORTS SUR INVESTISSEMENTS

Décomptes finaux

Aménagements extérieurs – Ecole Caméléon

Lors de l'Assemblée communale du 7 mai 2014, les citoyens et les citoyennes ont accepté un crédit d'investissement de CHF 320'000.- TTC pour la réalisation des aménagements extérieurs de l'école Caméléon. Aménagements prévoyants, entre autres, la construction d'un terrain multisports, d'un préau couvert, d'une aire de jeux et d'un Deck en bois (zone de rencontre).

Les travaux ont été réalisés comme prévu pour un montant final de CHF 304'607,90. Soit CHF 15'302,10 (4,8%) en dessous de l'investissement consenti par l'Assemblée communale.

Aménagement routier : carrefour de la nouvelle école de Lentigny

En date du 7 septembre 2011, l'Assemblée communale a accepté un crédit d'investissement de CHF 125'000.00 pour les travaux d'aménagement du carrefour de la nouvelle école de Lentigny. L'aménagement prévoyait entre autres, la création d'un passage pour piétons au débouché de la route des fruitiers, le déplacement du passage pour piétons de la route de la poste et l'aménagement d'un arrêt de bus conforme aux normes.

Les travaux ont été réalisés avec quelques changements, notamment en ce qui concerne l'arrêt de bus. En effet, les services cantonaux avaient exigé que la route soit réduite en largeur, ne permettant plus le croisement de deux voitures en lieu et place de l'élargissement avec îlot central comme prévu dans le projet présenté. Les citoyennes et citoyens ont été tenus au courant de ces changements.

Les travaux ont été réalisés pour un montant total de CHF 117'047.90, soit 7'952.10 (6.36%) en dessous de l'investissement consenti par l'Assemblée communale.

Demandes de permis de construire - Procédure simplifiée – Changement important

Le conseil communal informe la population qu'à partir du 1^{er} octobre 2017, la manière selon laquelle la population sera informée, lors d'une mise à l'enquête publique d'un objet soumis à la procédure simplifiée, sera modifiée.

Jusqu'à présent, les voisins directs étaient informés par lettre recommandée, les gabarits qui mettent en évidence la future construction n'étaient pas nécessaires et aucune annonce dans la feuille officielle (FO) n'était faite.

A partir du 1^{er} octobre 2017, les mises à l'enquête par procédure simplifiée, feront l'objet d'une annonce dans la FO, des gabarits -pour tout objet qui le nécessite (par ex. une piscine enterrée ne nécessite aucun gabarit)- devront être posés par le requérant, à l'instar de ce qui prévaut lors d'une procédure ordinaire. Les voisins directs ne seront dès lors plus avisés personnellement par courrier recommandé.

Le conseil communal tient à souligner ce qui suit. La nouvelle manière de procéder est, comme celle encore en vigueur actuellement, conforme au droit cantonal sur les constructions (LATEC et ReLATEC). Aucun changement n'intervient en ce qui concerne la procédure ordinaire.

Afin d'informer au mieux toute personne concernée, tout projet, qu'il soit soumis à une procédure simplifiée ou ordinaire, sera désormais visible sur le site internet de la commune sous Actualités et sous Services/Police des constructions :

<http://www.labrillaz.ch/labrillaz/index.php/services/police-des-constructions>

Le conseil communal prie la population de prendre bonne note de ce qui précède.

Au revoir à ...

M. Christophe Guillaume, qui a débuté son activité d'employé communal en décembre 1996 pour la commune de Lentigny. Ayant obtenu le brevet fédéral de fontainier en 2010, le domaine de l'eau potable est devenu son activité favorite et sa passion. Il souhaite aujourd'hui mettre à profit toutes ses connaissances en travaillant uniquement dans le domaine de l'eau potable. Le conseil communal le remercie de son engagement durant ces 20 dernières années et il lui souhaite bon vent.

Bienvenue à ...

Mme Christiane Buffet, nouveau membre au sein de la commission locale du feu et des constructions.

Félicitations à ...

Mme Christa Ruffieux pour ses 90 printemps. Le conseil communal lui présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Demandes de bourses Fondation Mora

La fondation a pour but d'aider « les pauvres de l'ancien baillage de Montagny », à savoir « tous les pauvres bourgeois des communes de Lentigny, Corserey, Lovens, Noréaz, Ponthaux, Chandon, Léchelles, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Mannens et Grandsivaz, Russy, Dompierre, Domdidier et Gletterens, ayant leur domicile dans ces communes, à apprendre des arts et des métiers ».

Par testament du 23 janvier 1768, Monsieur le Curial de Lentignié a légué sa fortune dans le but nommé ci-dessus. Ainsi la Fondation Mora de Lentignié perpétue la volonté du testateur en attribuant chaque année une ou plusieurs bourses aux bourgeois des communes précitées ayant obtenu durant l'année écoulée un certificat fédéral de capacité ou un diplôme de fin d'apprentissage.

Le conseil communal demande aux bourgeois des anciennes commune de Lentigny et de Lovens qui ont obtenu un CFC ou un diplôme de fin d'apprentissage en 2016 ou 2017 de s'annoncer auprès de l'administration communale jusqu'au 31 octobre 2017. Les personnes ayant fait une école ou le collège ne peuvent pas bénéficier de cette bourse. A titre indicatif, le montant de la bourse payée par jeune se situe entre CHF 100.00 et CHF 200.00.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Beatrix Guillet, 079 287 67 86 ou auprès de Brigitte Eltschinger 026 477 99 73.

Cercle scolaire La Brillaz – dès la rentrée 2018

Le conseil communal a déjà informé à plusieurs reprises de la résiliation de la convention intercommunale du cercle scolaire avec la commune de Corserey. Dès la rentrée 2018, la commune de La Brillaz va former à elle seule un cercle scolaire. Le conseil communal estime ce changement nécessaire afin de répondre d'une part aux exigences de la nouvelle loi scolaire et d'autre part afin de continuer à pouvoir offrir de bonnes conditions d'apprentissage et d'enseignement dans un cadre économique raisonnable.

Le conseil communal invite tous les parents d'élèves mais également toute personne intéressée à une séance d'information qui aura lieu

le 4 octobre 2017 à 19h30 à la salle polyvalente à Lentigny.

Beatrix Guillet, 079/287.67.86 se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

recherche

des personnes pour encadrer les devoirs accompagnés

Dès la rentrée scolaire 2017-2018, les communes de La Brillaz et Corserey vont organiser un service de « devoirs accompagnés » à l'intention des élèves des classes de 3-4H, 5-6H et 7-8H. Cette prestation est ciblée pour les enfants dont la situation familiale ou le contexte social ne sont pas favorables pour réaliser les devoirs de façon satisfaisante à la maison.

Ce que sont les devoirs accompagnés :

Un lieu calme où les enfants peuvent accomplir leurs devoirs sous la surveillance d'un adulte encadrant. Lorsque cela est nécessaire, l'encadrant-e donne des explications complémentaires permettant à l'enfant de mieux comprendre ses devoirs.

Une aide à l'exécution des devoirs, sous diverses formes :

- contrôler que les devoirs se fassent correctement
- interroger l'enfant dès qu'un devoir est terminé
- donner un conseil sur la méthode de travail
- fournir une explication permettant à l'enfant de mieux comprendre les devoirs à accomplir

Ce que ne sont pas les devoirs accompagnés :

La mission de la personne encadrant les groupes de devoirs accompagnés ne consiste pas à enseigner les notions étudiées en classe. Il ne s'agit ni de cours privés, ni de cours d'appui.

Quand ?

Les devoirs accompagnés auront lieu les lundis, mardis et jeudi durant l'année scolaire, de 15h30 à 17h00 environ. Les vacances seront à prendre durant les vacances scolaires fribourgeoises.

Intéressé-e ?

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes disponible, vous appréciez le contact avec les enfants et vous avez une âme pédagogique, alors n'hésitez pas à adresser votre lettre de motivation à M. Samuel Glannaz, responsable d'établissement, Route Joseph-Nicolas Mora 20, 1745 Lentigny ou par courriel à l'adresse suivante : direction.ep.brillaz@fr.educanet2.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, M. Samuel Glannaz se tient à votre disposition au 079 378 47 85.

Lentigny, mars 2017

USLB

Union des Sociétés
de La Brillaz

www.uslb.ch

Manifestations août 2017 à juillet 2018

Date	Société	Manifestation	Lieu
mer 2 août	FC La Brillaz	championnat de la Brillaz	terrain de foot, Onnens
ven 4 août	FC La Brillaz	championnat de la Brillaz	terrain de foot, Onnens
mar 15 août	Chœur Ste-Cécile	marche à Posat	Posat
dim 27 août	Chœur Ste-Cécile	pique-nique	salle Mora, Lentigny
sam 2 sept - dim 3 sept	Dames d'Onnens	sortie	Piémont
jeu 7 sept	Chœur Ste-Cécile	reprise des répétitions	bâtiment administratif, Lentigny
ven 8 sept - dim 10 sept	FC La Brillaz et Jeunesse Onnens	Bénichon	salle polyvalente, Lentigny
sam 9 sept	Chœur Ste-Cécile	Bénichon	salle polyvalente, Lentigny
jeu 21 sept	L'Harmonie	assemblée ordinaire	salle Mora, Lentigny
jeu 28 sept	L'Harmonie	reprise des répétitions	salle polyvalente, Lentigny
ven 29 sept - dim 1 oct	Jeunesse Onnens	week-end d'été	Stuttgart
sam 7 oct	Ensemble Musical des Jeunes (EMJ)	20 ans	salle polyvalente, Lentigny
jeu 12 oct	Les Tournesols	assemblée générale	salle de répétition, Onnens
dim 15 oct	Ski club Onnens	assemblée	salle Mora, Lentigny
mer 18 oct - dim 22 oct	Chœur St-André	voyage	Naples
mar 31 oct	L'Harmonie	loto	salle polyvalente, Lentigny
sam 4 nov	L'Harmonie	journée musicale	salle polyvalente, Lentigny
sam 18 nov	Unihockey Blackfire	tournoi C	salle polyvalente, Lentigny
dim 19 nov	Unihockey Blackfire	tournoi 5ème ligue	salle polyvalente, Lentigny
sam 25 nov	Chœur Ste-Cécile	animation Fribourg Rando	auberge St-Claude, Lentigny
mer 29 nov	Chœur Ste-Cécile	loto Céciliennes	salle polyvalente Lentigny et Corserey
sam 2 déc - dim 3 déc	L'Harmonie	concert de Noël (à confirmer)	salle polyvalente, Lentigny
dim 3 déc	L'Harmonie	Patronale	église, Onnens
mer 6 déc - sam 9 déc	Jeunesse Onnens	St-Nicolas	village d'Onnens et Lovens
ven 8 déc - dim 10 déc	Chœur Ste-Cécile	Céciliennes	salle polyvalente Lentigny, Onnens et Corserey
	Chœur St-André		
	Les Tournesols		
dim 10 déc	Ski club Onnens	sortie	Saas Fee
dim 10 déc	Jeunesse de Lentigny	Saint-Nicolas	Lentigny
sam 16 déc	Jeunesse Onnens	apéro de fin d'année	local, Lovens

USLB

Union des Sociétés
de La Brillaz

www.uslb.ch

Date	Société	Manifestation	Lieu
sam 16 déc	USLB Chœur Ste-Cécile Les Tournesols L'Harmonie	marché de Noël (prestation, restauration, bar)	salle polyvalente, Lentigny
dim 17 déc	Ski club Onnens	sortie	Zinal
sam 13 janv - dim 14 janv	L'Harmonie	sortie	
dim 14 janv	Ski club Onnens	sortie	Villars-sur-Ollon
dim 21 janv	Ski club Onnens	sortie	Marécottes
dim 21 janv	Les Tournesols	repas des aînés	salle polyvalente, Lentigny
sam 27 janv	Ski club Onnens	sortie et raclette	Anzère
sam 3 févr	Badminton Club	tournoi	salle polyvalente, Lentigny
sam 3 févr - dim 4 févr	Jeunesse Onnens	week-end de ski	
dim 4 févr	Ski club Onnens	sortie	Vercorin
dim 18 févr	Ski club Onnens	sortie	Leysin
sam 24 févr	FC Lentigny	souper de soutien du FC Sarine-Ouest	Cottens
sam 24 févr	Ski club Onnens	sortie et bains	Ovronnaz
dim 4 mars	Ski club Onnens	sortie	Nax
sam 10 mars - dim 11 mars	Ski club Onnens	week-end	Crans-Montana
sam 17 mars	L'Harmonie	concert annuel	salle polyvalente, Lentigny
ven 23 mars	Chœur Ste-Cécile	soupe de carême	salle Mora, Lentigny
dim 1 avr	L'Harmonie	Pâques	
lun 2 avr	FC Lentigny	chasse aux oeufs	cabane forestière, Lentigny
ven 13 avr - sam 14 avr	Jeunesse de Lentigny	Tropical Night	salle polyvalente, Lentigny
jeu 19 avr - ven 20 avr	Paroisse	retraite	Onnens
dim 29 avr	L'Harmonie	Première Communion	église, Onnens
lun 30 avr - sam 5 mai	Jeunesse de Lentigny	1er mai	Lentigny
lun 30 avr - sam 5 mai	Jeunesse Onnens	1er mai	village d'Onnens et Lovens
dim 6 mai	-	Première communion	église, Onnens
dim 6 mai	Chœur St-André	loto	salle paroissiale, Onnens
jeu 24 mai - dim 27 mai	L'Harmonie	31ème Fête des Musiques	Belfaux
ven 25 mai	L-Danse	spectacle	salle polyvalente, Lentigny

USLB

Union des Sociétés
de La Brillaz

www.uslb.ch

Date	Société	Manifestation	Lieu
jeu 31 mai	Paroisse	Fête Dieu	Onnens
mer 6 juin - sam 9 juin	L'Harmonie	sérénades	Lentigny
sam 9 juin	Jeunesse Onnens	anniversaire du local	local, Lovens
mer 13 juin	USLB	assemblée générale	salle paroissiale, Onnens
jeu 14 juin - sam 14 juil	FC Lentigny	coupe du monde de football	salle polyvalente ou salle Mora, Lentigny
sam 16 juin	Les Tournesols	concert annuel	salle polyvalente, Lentigny
mer 20 juin - dim 24 juin	Jeunesse Onnens	giron des jeunesses	Treyvaux
ven 22 juin	L'Harmonie	audition école de musique	salle Mora, Lentigny
dim 1 juil	L'Harmonie	Patronale	église, Lentigny
mar 31 juil	USLB	fête nationale	

Etabli le 25 juin 2017 – Mis à jour sur www.uslb.ch

Retrouvez-nous sur www.uslb.ch

USLB

Union des Sociétés
de La Brillaz

[Accueil](#) [Sociétés](#) [Manifestations](#) [Location](#) [Contact](#)



Sociétés

Manifestations

Location

Prochainement

- jeu 25** Jeunesse Onnens, giron de jeunesses
mer., 21 juin - dim., 25 juin
☉ Toute la journée
📍 Vuisternens-en-Ogoz
- dim 2** L'Harmonie, Patronale
dimanche, 2 juillet
☉ Toute la journée
📍 église, Lentigny
- jeu 17** FC Lentigny, tournoi de 1ère et 2ème ligue
lundi, 17 juillet
☉ Toute la journée
📍 Terrains de foot, Lentigny

Union des Sociétés
de La Brillaz

comite@uslb.ch

Case postale 25
1745 Lentigny

**INFORMATIONS
DIVERSES**



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

Foyer de jour

Un lieu de vie et de partage

Une équipe professionnelle à votre service pour

- Favoriser le maintien à domicile
- Entretenir les capacités et l'autonomie
- Maintenir des liens sociaux
- Soutenir les proches

Nous contacter

Foyer de jour – Home médicalisé de la Sarine

Av. Jean-Paul II 10 – 1752 Villars-sur-Glâne

026 422 57 46 – hms.santesarine.ch/fr/foyer-de-jour

Puériculture et conseil aux parents

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Et si on en parlait... Ateliers-échanges petite enfance

Gôûter de tout avec ses 5 sens

Les ateliers-échanges sont
gratuits et sans inscription

Comment soutenir nos enfants dans le plaisir du repas et les aider à goûter et à aimer les aliments présentés ?

Une matinée ludique qui implique les 5 sens et dont vous repartirez avec des idées concrètes pour des repas en famille plus agréables.

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et professionnelles de la santé.

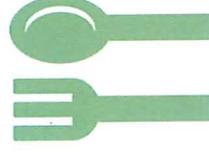
Lieu: Avry-Bourg 2, 1754 Avry (à côté d'Avry-Centre)
Date: le mardi 26 septembre 2017, de 9h30 à 11h

Lieu : Rue St-Laurent 5, 1470 Estavayer-le-Lac
Date: le jeudi 5 octobre 2017, de 9h30 à 11h

Organisé en collaboration avec
www.bame-fr.ch

puericulture@croix-rouge-fr.ch
026 347 38 83

Service de puériculture de la Croix-Rouge fribourgeoise – plus proche de vous



Bienvenue à la



Venez nous rendre visite au rez-de-chaussée
du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz
le mercredi de 15h00 à 17h00 & le samedi de 9h00 à 11h00.
Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement
le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé !

Une palette de plus de 1200 jeux est à disposition des enfants qui peuvent soit
souscrire un abonnement annuel (Fr. 30.-- pour 1 enfant, Fr. 35.--/2 enfants,
Fr. 40.--/3 enfants, Fr. 45.--/4 enfants et plus), soit emprunter les jeux en payant
une location de Fr. 1.-- à Fr. 3.--/jeu. La durée du prêt est de 3 semaines.

Voulez-vous louer des grands jeux pour une fête de famille, une animation ?
Ils sont à votre disposition.

Votre enfant invite-t-il des ami(e)s pour son anniversaire ou une autre occasion ?
Des boîtes avec de nombreux jeux sélectionnés sont prévues pour petits et grands.

Nous sommes à la recherche de ludothécaires (dames ou messieurs)



Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin
1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler avec des
collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de travailler bénévolement.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
Cécile Emmenegger, présidente, tél. 026 477 30 73 ou
ludo.neyruz@bluewin.ch ou tél. 079 488 10 76 pendant le prêt

Avec le soutien de la



et des communes d'
Autigny Avry La Brillaz
Chénens Corserey Cottens
Matran Neyruz
et de la paroisse de Neyruz

SERVICES & ENTRAIDES

Les personnes intéressées à faire connaître leur disponibilité dans cette rubrique (musique, peinture, appuis scolaires, transports, commissions, etc.) sont priées de s'annoncer à l'administration communale.

Cours d'anglais, soutien scolaire

M. Emmanuel Scerri, anglophone (formateur diplômé TEFL de Toronto), donne des cours d'anglais à Onnens. Grand choix de méthodes et supports de cours. Possibilité de cours durant les vacances scolaires. Pour tout renseignement supplémentaire ou en cas d'intérêt, appelez le 079 579 29 36.

Cours de rythmique

Anne Menétrey Ruffieux (diplôme de rythmicienne Emile Jaques-Dalcroze, Genève) donne des cours de rythmique pour enfants dès 3 ans ½ (éventuellement 3 ans, à discuter) le lundi dès 16 h 30 à Onnens. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter le 079 579 50 63.

Services d'une baby-sitter !

Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Fragnière Luana, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 28 60	
Hirt Eléonore, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 25 51	079 569 71 80
Jobin Estelle, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 433 01 17
Mettraux Emeline, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	026 477 11 66	079 522 42 21
Moser Nolwenn, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 03 30	079 324 59 94
Oberson Antonie, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	026 477 37 27	079 466 52 36
Steffen Olivia, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 04 20	077 228 61 83
Telley Tiffanie, Onnens	Certificat Croix-Rouge		079 425 94 31

Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

Depuis le 15 mai 2017, Mme Natacha Spicher Delley, infirmière clinicienne généraliste, ouvre son cabinet de soins infirmiers comme indépendante à Lovens. Les soins sont effectués sur prescription de votre médecin traitant (pansements, enseignements et éducation, suivis et contrôles de santé, injections, prise de sang et perfusions, préparation de semainiers, soins, etc.) Pour les habitants de La Brillaz, elle se déplace également à domicile aux mêmes conditions. Horaires : lundi – mercredi – vendredi de 8 h 00 à 18 h 00
Téléphone : 078 403 62 72 - Site internet : www.adn-soins.ch

